

Le plus important dans votre voyage,
C'EST VOUS !

PRESENCE

Assistance Tourisme

La liberté de s'assurer.

Empreinte
les trésors du voyage

EMPREINTE et PRÉSENCE ASSISTANCE TOURISME vous proposent de choisir votre assurance voyages en toute liberté pour préserver votre santé, celle de vos proches, vos bagages et votre investissement...

Aucune assurance ou assistance n'est incluse dans nos voyages.

« L'ASSURANCE MULTIRISQUE PRÉFÉRENCE EMPREINTE »

ASSURANCE MULTIRISQUES «TOUT SAUF» contrat n° 78 482 300



Annulation « TOUT SAUF »

Vous serez remboursé des frais d'annulation restant à votre charge pour un motif médical, professionnel ou administratif.
Franchise Annulation motif médical **pas de franchise**
Annulation hors motif médical..... **20% du prix du voyage (minimum 50 € / personne)**

Bagages

Vos bagages sont garantis jusqu'à **1.500 €** en cas de perte ou de vol (franchise **45 €**). En cas de retard de livraison, indemnité de **300 €**

Interruption de séjour

Remboursement des prestations terrestres non utilisées en cas de retour anticipé

Retard Aérien

En cas de retard de plus de 4 heures..... **50 €**
Plus de 6 heures..... **75 €**

Au delà de 8 heures..... **100 €**

La garantie fonctionne en cas de retard sur un vol régulier ou charter

Départ manqué

En cas d'évènement imprévisible survenant lors du pré-acheminement entre votre domicile et le lieu de rendez-vous fixé par Empreinte et vous empêchant de prendre votre moyen de transport, mise à disposition d'un titre de transport aller (maximum **1.500 €**)

Responsabilité civile voyageur

NOUVEAU : Garantie surcharge carburant

Remboursement de la surcharge carburant constatée entre la date d'inscription au voyage et le solde du voyage auprès de l'agence. Maximum **150 €** par personne et **600 €** par dossier (intervention à partir de **20 €** minimum).

ASSISTANCE RAPATRIEMENT contrat n° 53 789 026 H



Frais médicaux à l'étranger remboursés

à hauteur de..... **152.500 €**

Frais de secours et de recherche..... **15.245 €**

Retour des membres de la famille

En cas de rapatriement, nous organisons et prenons en charge le retour des autres membres de la famille

Retour anticipé en cas d'hospitalisation

En cas d'hospitalisation d'un membre de la famille, du remplaçant professionnel ou de la personne en charge de la garde des enfants, nous organisons et prenons en charge votre retour prématuré.

Retour anticipé en cas d'attentat

En cas d'attentat sur votre lieu de séjour, nous organisons et prenons en charge votre retour anticipé.

TARIFS.....**Prix par personne : 60 €**

Prix par famille : 190 €

Que faire en cas de problème ?

Pour toute information avant le départ : Contacter Présence Assistance Tourisme .

Tél. : 01 40 67 89 39 • Site internet : www.presenceassistance.com

Pour toute assistance pendant le voyage : Contacter Europe Assistance 24h/24

Tél. : 0033 (0) 1 41 85 85 85 – Fax : 0033 (0) 1 41 85 85 71

Pour toute annulation ou réclamation :

Aviser Présence Assistance Tourisme par écrit au plus tard dans les 5 jours :

Présence Assistance Tourisme – BP 2101 – 75771 PARIS Cedex 16

*tarif famille : ce tarif est applicable aux parents ou concubins accompagnés d'au moins un enfant à charge. En lieu et place des parents, la garantie est accordée aux grands parents accompagnant leurs petits enfants.

L'extrait des garanties ci-dessus n'a pas de valeur contractuelle. Comme tout contrat d'assurances, celui-ci comporte des garanties, des limitations et des obligations en cas de sinistres. En cas de souscription, nous vous conseillons de lire attentivement le contrat qui vous est remis avec vos documents de voyage. Vous pouvez en obtenir les conditions sur simple demande auprès de votre agence de voyages.